

LA FORMATION S'ADRESSE :

- **aux professionnels de la santé** (orthoptiste, opticien, ergothérapeute, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, infirmier, aide-soignant, assistant social,...) désireux d'acquérir des connaissances spécifiques et d'améliorer leur pratique dans le domaine de la déficience visuelle.
- **aux professionnels de l'éducation** (enseignants, éducateurs,...) **et à tout membre de la "société civile"** (agent d'accueil, médiateur culturel, architecte-urbaniste, policier,...) désireux d'acquérir des connaissances spécifiques dans le domaine de l'accompagnement des personnes déficientes visuelles.
- **aux personnes déjà actives auprès de personnes aveugles ou malvoyantes** (éducateur de chien guide, transcripateur en braille/adaptateur de supports, accompagnateur scolaire, instructeur de mobilité, thérapeute en activités de la vie quotidienne, thérapeute en basse vision, orthoptiste spécialisé en rééducation visuelle,...) qui souhaitent bénéficier d'un socle de connaissances théoriques en complément de leur expérience pratique.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Le candidat doit introduire un court dossier d'admission. Celui-ci doit être envoyé au Service Formation Continue :

► **Par e-mail** : formation.continue@umons.ac.be

► **par voie postale** : Service Formation Continue - 22, Place du Parc - 7000 Mons

Le dossier d'admission comprend : *le formulaire d'admission - une copie du document d'identité - une lettre de motivation - une copie de(s) diplôme(s) - les attestations relatives aux formations complémentaires suivies*

Voir informations détaillées sur

www.umons.ac.be/formationcontinue

EN PRATIQUE

Droits d'inscription : 175 €.

Conditions d'admission : Être détenteur, à minima, d'un Bachelier. Le jury peut cependant accorder des dérogations motivées à cette règle sur base d'une analyse par la valorisation de l'expérience (VAE).

RESPONSABLE ACADÉMIQUE :

- Romina Rinaldi, cheffe du Service d'Orthopédagogie Clinique

INTERVENANTS (LES AMIS DES AVEUGLES)

- Eric Balate, président de l'asbl
- Stéphanie Demartin, directrice du pôle Inclusion
- Fanny Depasse, médecin ophtalmologue spécialisée en révalidation, et ses collègues
- Domenica Butera, directrice de l'entreprise de travail adapté *Les Ateliers de Mons*
- Leslie Bournonville, psychomotricienne
- Sophie Demoustier, psychologue
- Caroline Rogier, spécialiste en orientation et mobilité
- Mélissa Leroy, instructrice en locomotion
- Angélique Mouton, coordinatrice du Centre de Formation de Chiens Guides
- Sophie Hamaide, ergothérapeute
- Florence Terrier, ergothérapeute
- Charlotte Louche, coordinatrice du service social
- Perrine Suinen, psychologue
- Chamseddoha El Mahboub, orthoptiste

INTERVENANTS (UMONS)

- Mathilde Boutiflat, formatrice et assistante de recherche
- Thierry Dutoit, professeur ordinaire à la FPMs
- Dominique Cazzaro, architecte et chargée de cours

INTERVENANTS EXTERNES

- Pascale Trussart, accompagnatrice scolaire (Eqla)
- Anne Van Hesbeecke, médecin ophtalmologue
- Charles-Eric Clesse, Magistrat et professeur de Droit

PLUS D'INFOS :

- **Service Formation Continue** +32 (0) 65/37 37 12-14
ou 55 20 80 - formation.continue@umons.ac.be

- **Service d'Orthopédagogie Clinique**
18, Place du Parc - 7000 Mons

► Romina Rinaldi, cheffe de Service :
romina.rinaldi@umons.ac.be - +32(0)65/55 20 90

► Mathilde Boutiflat, formatrice et assistante de recherche :
mathilde.boutiflat@umons.ac.be - +32(0)65/37 37 65

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN BASSE VISION



NOUVEAU ! À partir de mars 2022



**FORMATION
CONTINUE**

Année Académique 2021-2022



Le Certificat d'Université en basse vision, organisé conjointement par l'UMONS et l'association « Les Amis des Aveugles », propose des modules riches et variés, adaptés à la multidisciplinarité des professionnels œuvrant dans le domaine de la déficience visuelle ou désireux de s'y investir.

Ils sont composés d'informations efficaces, théoriques et pratiques, permettant aux participants de mieux comprendre la basse vision pour mieux accompagner les personnes mal ou non-voyantes.

PLANIFICATION DE LA FORMATION

La formation :

- ▶ du **8 mars au 24 septembre 2022** pour une durée approximative de 120 h (cours suspendus en été) ;
- ▶ comporte **5 modules de cours** d'une durée approximative de 18 h/module soit un total de 90 h de cours ;
- ▶ est composée **d'un stage** d'une durée de 28 h ;
- ▶ implique la participation à **un symposium** d'une durée de 5 h ;
- ▶ une **évaluation intégrée** clôture la formation (avec possibilité de report en seconde session).

Les cours sont répartis une semaine sur deux de la manière suivante :

- ▶ **2 fois 3 heures** en soirée les mardis et jeudis (de 18h à 21h) ;
- ▶ **3 heures le samedi matin** (de 9h à 12h).

Par défaut, les cours du CU se donneront en présentiel, au sein des locaux de l'Université de Mons. Toutefois, afin de rencontrer les contraintes imposées par la situation sanitaire et de pouvoir répondre aux préoccupations de participants qui se trouveraient en situation particulière, des formes d'hybridation pourraient être envisagées.

Cette formation est proposée grâce au soutien de l'asbl Les Amis des Aveugles et Malvoyants.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le Certificat d'Université en basse vision a pour objectifs de fournir aux différents (futurs) professionnels :

- un socle de connaissances théoriques et pratiques uniformisées et partagées ;
- l'opportunité de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être leur permettant d'affiner leurs pratiques d'accompagnement des personnes présentant une déficience visuelle.

PROGRAMME DE LA FORMATION

CONTENU	H	Crédit
UE. Anatomie, physiologie et pathologies du système visuel (SV)		
AA. Anatomie et physiologie du SV	9	
AA. Pathologies du SV	6	
AA. Anatomie et physiologie du système nerveux visuel et ses troubles	3	
	18	3
UE. Conséquences et compensations sur la vision		
AA. Conséquences fonctionnelles visuelles et compensation du handicap visuel en orthoptie	3	
AA. Basse vision : outils optiques et électroniques	3	
	6	1
UE. Conséquences et compensations psychomotrices de la déficience visuelle		
AA. Impact de la déficience visuelle au niveau psychomoteur et des modalités sensorielles compensatoires	3	
AA. Modalités de suppléance du handicap par la psychomotricité et les sens compensatoires	3	
	6	1
UE. Conséquences et compensations psychologiques de la déficience visuelle		
AA. Répercussions psychoaffectives, psychosociales et cognitives de la déficience visuelle	6	

AA. Accompagnement psychologique et compensations cognitives de la déficience visuelle	6	
	12	2
UE. Conséquences et compensations de la déficience visuelle dans la vie quotidienne		
AA. Soutien aux activités de la vie quotidienne chez l'enfant et l'adulte	9	
AA. Mobilité et technique de guide	3	
AA. Le chien guide pour les enfants et adultes	3	
AA. Nouvelles technologies et apport des outils connectés	3	
	18	3
UE. Cadre légal relatif à la déficience visuelle		
AA. Normes et législations	6	
AA. Paysage institutionnel et réseaux d'aide	3	
	9	2
UE. Inclusion des personnes avec déficience visuelle		
AA. Littératie et accessibilité des contenus	3	
AA. Accessibilité des infrastructures	3	
AA. Inclusion scolaire	3	
AA. Inclusion professionnelle	3	
AA. Inclusion sociétale (communauté, culture, loisirs, sport,...)	6	
	18	3
UE. Complément de formation pratique		
AA. Stage : 4 journées d'accompagnement de professionnels actifs auprès de personnes aveugles ou malvoyantes	28	
AA. Symposium "Amis des Aveugles"	5	
	33	10
UE. Evaluation intégrée		
Durée totale approximative	120	25
Total périodes de 3h	67	